



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NON, LES SERVICES DE PSYCHIATRIE NE SONT PAS AUX ORDRES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR !

Alors que la psychiatrie française subit dramatiquement les effets d'une politique destructrice et sans perspective où l'on voit se multiplier les fermetures de services de lits, où la souffrance au travail se généralise ainsi que les violences, des passages à l'acte viennent ajouter stupeur et colère à notre affliction.

Il y a quelques mois déjà, certaines ARS sollicitaient les soignant.e.s des hôpitaux psychiatriques afin de « repérer les patients radicalisés ». Dans un courrier daté du 7 décembre, l'ARS PACA demandait aux hôpitaux de la région, par le biais de l'encadrement, de faire signer à des patient.e.s hospitalisé.e.s sous contrainte leur notification d'obligation de quitter le territoire afin de la transmettre à la Préfecture.

C'est intolérable et inacceptable ! La Fédération Santé et Action Sociale CGT et sa Commission Nationale Psychiatrie dénoncent avec la plus grande vigueur de tels agissements.

Le 5 janvier 2018, face à la polémique, l'ARS PACA a annulé son courrier. Comment de telles initiatives sont-elles possibles ? Cela ne peut être que le reflet des orientations ministérielles. Nous ne saurions tolérer aucune atteinte, aucun compromis en matière de droits de l'homme et du citoyen.

Nous exigeons que des sanctions soit prises.

Comment peut-on parler de solidarité, de terre d'asile, d'humanisme, s'il est possible d'envisager l'expulsion de patient.e.s atteint.e.s de troubles graves, puisque hospitalisé.e.s sous contrainte ?

Comment notre système de santé peut-il garantir son indépendance et sa neutralité à l'ensemble de la population s'il est utilisé comme un service de renseignement ? Pour la CGT, ce sont bien les fondements de notre république qui sont dangereusement bafoués.

Contrairement aux communications du ministère de la santé, les professionnel.le.s de santé ne sont pas sollicité.e.s et encore moins entendu.e.s.

Nous exigeons que la psychiatrie, élément essentiel à la cohésion sociale de notre pays, fasse l'objet d'une réflexion nationale dans le but de légiférer sur les orientations à prendre et de déterminer démocratiquement les moyens à mettre en œuvre pour que la psychiatrie française retrouve sa dimension égalitaire, humaine et solidaire.

Montreuil, le 11 janvier 2018.

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

01

Tél : 01.55.82.87.88
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr